



Fiche Collège 4^e

Attendus de Fin de 4^e

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a donc pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain.

L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre sont de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Le travail réalisé pendant la période de confinement est divers. Dans tous les cas, les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés et réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves.

La classe de 4^e correspond à la seconde année du cycle 4, cycle des approfondissements. Dès lors, si certains points de programme n'ont pas été abordés en classe de 4^e, ils pourront l'être en classe de 3^e. De même, les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant ces acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et du nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira donc de répondre au mieux aux besoins des élèves que les professeurs auront identifiés. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de Fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.

7. Physique et chimie

Les programmes de physique-chimie de cycle 4 s'inscrivent dans un cycle de 3 ans. Les élèves de quatrième ont donc encore une année pour atteindre les objectifs de fin de cycle définis par les programmes. Il y aura peut-être à effectuer un aménagement de la programmation pluriannuelle à la rentrée scolaire 2020-2021.

Le retour en classe doit permettre de stabiliser les apprentissages qui auraient été proposés lors de la période de confinement et de les poursuivre en identifiant les capacités clés à travailler, en fonction, d'une part de leur importance au regard des notions étudiées et, d'autre part en lien avec la possibilité d'un retour ultérieur sur celles-ci au sein du cycle.

Pendant cette courte période de reprise et outre la nécessité de rassurer et de réengager progressivement les élèves dans les apprentissages, les évaluations formatives sont à privilégier pour prendre la mesure de ce qui est acquis et de ce qui reste à construire.

Il est sans doute préférable, compte tenu des contraintes sanitaires, de s'appuyer davantage sur des expériences conduites par le professeur, des vidéos et des simulations, ceci sans remettre en cause la pratique de la démarche scientifique ainsi que la nécessaire mise en activité des élèves et prise en compte de compétences du socle. Dans ce contexte, des séances de physique-chimie diffusées par France 4³ dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse peuvent servir d'appui aux professeurs.

Il sera peut-être davantage nécessaire de mettre en place des groupes de besoins qui devront répondre à la diversité des situations identifiées.

Il pourrait être utile que chaque enseignant réalise un état des lieux du « réalisé » avant, pendant et après le confinement, qui constituerait une sorte de portfolio que chaque élève pourrait fournir lors de son accès en troisième à la rentrée scolaire 2020-2021.

³ <https://eduscol.education.fr/cid150759/les-cours-lumni.html>